SESSION D'AUTOMNE 2023 : RECOMMANDATIONS AU CONSEIL DES ÉTATS

C'est avec plaisir que nous vous indiquons ci-dessous les positions et les recommandations de la Fondation Pro Juventute sur certains objets importants pour la promotion et la protection des enfants et des jeunes.

La motion 21.3264 relative à un financement pérenne des organisations d'importance nationale dans les domaines de la santé mentale et de la prévention du suicide et des violences, déposée par le conseiller national Christophe Clivaz, demande le renforcement des centres de première urgence dans la prévention du suicide. Le Conseil national l'a acceptée en mars 2023. Votre commission compétente, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États CSSS-E, a suspendu en juin 2023 l'examen de la motion Clivaz, car elle souhaitait attendre l'examen du rapport sur le postulat 21.3234 de Baptiste Hurni concernant une analyse de l'état de santé mentale de la population après la pandémie de Covid-19. Ce retard est regrettable, mais la suspension montre que le sujet reste pertinent et qu'une position claire du Conseil fédéral est souhaitée. Pro Juventute, Tél 143 - La Main Tendue et la fondation Pro Mente Sana œuvrent à renforcer les points de contact facilement accessibles pour les questions de santé psychique ainsi que la prévention.

Il est dans l'intérêt de tout le monde que les enfants et les jeunes puissent se développer de manière saine sur le plan psychique. Ces fondements sont également posés dans la petite enfance, et il est très important pour un développement psychique sain de renforcer les familles. Le Conseil des États aura une occasion très importante de le faire dans les mois à venir.

<u>Initiative parlementaire CSEC-N (21.403): Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles</u>

• Avec ce projet, la CSEC-N veut remplacer l'actuel financement de départ pour l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants par une nouvelle loi fédérale.

Lors de sa séance du 22 août 2023, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC-E a reporté sa décision concernant le financement par la Confédération de l'accueil extrafamilial des enfants. Au lieu de poursuivre le travail de la CSEC-N, la CSEC-E a décidé d'examiner un modèle de soutien alternatif, qui dépendrait du taux d'emploi.

En tant que plus grande organisation spécialisée pour les enfants et les jeunes, Pro Juventute prend acte avec regret de cette décision et du retard qu'elle entraîne dans la recherche d'une solution fédérale. En comparaison internationale, la Suisse est mal classée en ce qui concerne l'accessibilité, la qualité et le caractère abordable des offres d'accueil extrafamilial des enfants d'âge préscolaire. Une réduction des contributions versées par les parents et une amélioration de l'éducation de la petite enfance ont un effet positif sur les chances de développement des enfants.

<u>Des études</u> montrent que des offres d'accueil extrafamilial et parascolaire de qualité élevée soutiennent le développement psychique, social et émotionnel des enfants, leur permettant de devenir des personnes responsables et capables de vivre en communauté. L'ancrage durable dans la législation au niveau fédéral améliorerait la compatibilité entre famille et activité professionnelle ainsi que l'égalité des chances.



Pro Juventute appelle le Conseil des États à ne pas repousser à plus tard cette demande largement soutenue, relative à la politique sociale et à la politique du marché du travail, et à donner rapidement son aval à un projet correspondant. Pour que chaque famille puisse choisir librement son modèle de travail et d'accueil, la politique doit créer les conditions-cadres appropriées. Le projet permet de combler les lacunes de l'offre en matière d'accueil extrafamilial des enfants, d'améliorer sa qualité et de soutenir les cantons dans le développement de leur politique d'encouragement de la petite enfance.

Merci beaucoup pour votre attention et votre soutien envers notre cause en faveur des enfants et des jeunes en Suisse. Nous nous tenons personnellement à votre disposition si vous avez des questions ou souhaitez vous entretenir avec nous (Lulzana Musliu, +41 44 256 77 40 ou lulzana.musliu@projuven-tute.ch).

